

Info.pl@ine

N°23 – 25 février 2005 - 2 pages

STRATEGIE AGRONOMIQUE

SPECIAL REMPLACEMENT de LUZERNIERE

Suite à la fermeture de la déshydrate de Soignolles, certains agriculteurs souhaitent remettre en culture leur luzernière.

P Quelle culture planter ?

Vu la date de destruction, le choix est restreint ; il doit prendre en compte le désherbage réalisé sur la luzerne cet hiver et les faibles réserves en eau des sols en particulier après 2 ans de luzerne.

Ü Si désherbage au GRAMOXONE cet hiver : toute culture est possible en labour ou non-labour mais...

- Pois de printemps, Féverole : DECONSEILLES pour des problèmes de gestion des repousses de luzerne, et de complexe parasitaire proche.

- Orge de printemps : DECONSEILLEE car la libération d'azote par la luzerne risque de ne pas permettre de contrôler le taux de protéines.

- Blé semé au printemps, Maïs, Tournesol : POSSIBLES

Ü Si désherbage avec du VELPAR S : le LABOUR est obligatoire

Produit de désherbage	Période d'emploi, dose	Culture(s) possible(s)	Remarques
VELPAR S	Automne 2004 à 400-500 g/ha	Pois de printemps, féverole, pommes de terre ou maïs	LABOUR obligatoire
	Janvier 2005 à 750-1000 g/ha	Maïs	LABOUR obligatoire

P Comment ?

La nécessité est de bousculer au maximum les pivots pour réduire les repousses de luzerne dans la culture suivante, en particulier dans le blé où ce dernier risquerait d'être étouffé.

Culture suivante	Labour ou non	Reprise	Remarques
Blé	Le labour n'est pas indispensable Un travail du sol est tout de même nécessaire pour sectionner les pivots au maximum.	Passage de cover-crop ou d'outil à dents avec des ailettes scalpeuses type lemken, puis un outil animé (herse rotative) au moment du semis.	
Maïs	Un labour, si possible avec des versoirs cylindriques ou en vitesse rapide, est envisageable.	Outil animé en particulier sur des limons argileux	En cas de non-labour, la luzerne repartant début mars, on aura le temps de la détruire au glyphosate

P Quel herbicide contre les repousses ?

Ü Dans un blé de printemps et derrière une luzerne de 2-3 ans qui pourrait être sale, il faudra intervenir en post-levée précoce avec des produits comme MAESTRO ou FOXPRO D+ afin de détruire les repousses mais aussi les autres dicotes.

Ü Pour gérer seulement quelques repousses qui ne gênent pas l'implantation du blé, on pourra alors intervenir plus tardivement avec BOFIX (1,5 à 2 l/ha) ou ARIANE (1,2 à 1,5 l/ha) quand les conditions seront favorables (températures > 12°C, hygrométrie > 60%).

P Autre solution : déclaration en jachère

Une luzerne destinée à la déshydratation peut être utilisée en Jachère en dernière année (fin de 3^{ème} année) à la condition de faire une déclaration préalable de non récolte conjointe producteur-usine auprès de la DDAF.

Dans ce cas, la réglementation sur l'entretien des jachères s'applique, à savoir : la destruction partielle est possible par herbicides autorisés (glyphosate, sulfosate) ou par façons superficielles, à la condition que subsistent en surface les traces de la couverture végétale afin d'éviter tout malentendu lors de contrôles.

Ensuite les travaux lourds de labour ou le désherbage total entraînant la destruction totale du couvert ne peuvent être entrepris avant le 1^{er} septembre.



La luzerne ne peut être déclarée dans le cadre des 3% couverts environnementaux obligatoires.
(communiqué DDAF 77, janvier 2005)

BLE semé au PRINTEMPS

P Quelles variétés semer et jusqu'à quelle date ?

Choisir une variété de printemps ou encore une variété alternative éventuellement disponible dans vos stocks. Dans ce dernier cas, il est nécessaire de choisir une variété :

- alternative, qui n'a pas de besoin en froid pour monter à épi ;
- précoce à montaison pour éviter les températures échaudantes de fin de cycle.

Plus le semis est tardif, plus le choix doit se porter vers des variétés alternatives et précoces.

Choix de variétés possibles selon la date de semis

Jusqu'au 20 février	Jusqu'au 1 ^{er} mars	Jusqu'au 10 mars	Jusqu'au 25 mars
APACHE AZTEC ISENGRAIN AUTAN	GALIBIER AUBUSSON ANDALOU CHATELET	ORVANTIS ORPIC FRELON ARCHE	CEZANNE TALDOR CADENZA COURTOT BONPAIN OCCITAN

Source : ARVALIS

P Densité de semis

Les semis de céréales au printemps tallent peu, ce qu'il faut compenser par une densité de semis soutenue :

- semis du 20 au 25 février 300 grains/m²
- semis début mars 350 grains/m²